

PROFIL DE POSTE

IDE Unité d'urgence psychiatrique et psycho traumatique(UPP) 100%
Filière PRISME (parcours de réponse immédiate en santé mentale et évaluation)

Libellé de la fiche métier de rattachement :

(www.métiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)

Code métier:

DIRECTION/SITE : Gabriel Montpied

SERVICE/POLE : PRISME/Psychiatrie

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH):

Grade : IDE

Quotité de travail : 100%

Horaires et jours travaillés : 7h-19h/ 19h-7h

Chef de Pôle : Dr FENEON

Chef de service : Dr J. Geneste-Saelens

Directeur de site : A VALERY

Directeur des soins : V PARRAIN

Cadre supérieur :

Cadre de l'unité :

DEFINITION DU POSTE

IDE à l'unité d'urgence psychiatrique et psycho traumatique

Dans le cadre de l'évolution de l'organisation de la filière des urgences psychiatriques, le poste s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la présence paramédicale sur l'ensemble du parcours patient, avec une couverture tendant vers une paramédicalisation 24h/24, 7 jours/7 à l'horizon 2027.

Le professionnel exerce ses missions au sein d'une organisation coordonnée entre le service des urgences, l'UPP et le CSCA. Cette coopération renforcée a pour objectif d'assurer la continuité et la qualité des prises en charge, de sécuriser les parcours patients et de valoriser la complémentarité des compétences soignantes.

PRESENTATION ET MISSIONS de l'Unité d'urgence psychiatrique et de psycho traumatisme

Présentation de l'Unité :

L'U.P.P. prend en charge des patients présentant une pathologie psychiatrique dans un contexte d'urgence. Actuellement cette unité est ouverte 24h/24h avec la présence d'une équipe IDE du lundi au dimanche en journée. Les périodes restantes sont couvertes par les internes de garde en psychiatrie doublés par sénior d'astreinte : tous les jours de 18h30 à 8h le lendemain ; le samedi de 13h au lundi 8h. Cette organisation est amenée à évoluer. Dans cette perspective, des renforts de jours le week-end et de nuit 7j/7 vont être déployés.

Les principales missions :

- Prise en charge de patients relevant de la filière psychiatrique, présents aux Urgences
- Consultation psychiatrique dans un contexte d'urgence
- Consultation IDE et de suivi
- Orientation des patients vers les unités de soins adaptées à leur état clinique.
- Activités de recherche et d'enseignement

ACTIVITES PRINCIPALES DE L'IDE

Les missions principales IDE de l'UPP sont réalisées dans le cadre d'activités de consultations et d'hospitalisation :

- Assurer l'accueil, l'évaluation, la prise en charge et l'orientation de patients en situation de crise psychiatrique aiguë ou de traumatisme psychique, dans un objectif de stabilisation clinique, de sécurisation et de continuité des soins.

MISSIONS DETAILLEES

1. Évaluation clinique et triage psychiatrique :

- Réaliser une évaluation clinique initiale ***rapide*** et structurée.
- Identifier les signes de décompensation psychiatrique (psychose, troubles de l'humeur, état limite, etc.).
- Évaluer le risque suicidaire, hétéro-agressif et de passage à l'acte.
- Repérer les symptômes de stress aigu et de psychotraumatisme.
- Prioriser les prises en charge selon le degré d'urgence.

2. Prise en charge thérapeutique en collaboration avec l'équipe paramédicale du SAU et de l'UHCD :

- Mettre en œuvre les soins infirmiers relevant du rôle propre et sur prescription
- Administer et surveiller les traitements psychotropes (efficacité, effets secondaires).
- Assurer la surveillance clinique rapprochée (comportement, état mental, constantes si nécessaire).
- Mettre en œuvre des entretiens infirmiers de soutien et de crise.

3. Gestion des situations d'urgence et de crise en support de l'équipe paramédicale du SAU et de l'UHCD

- Intervenir en situation d'agitation, de violence ou de désorganisation psychique.
- Appliquer les techniques de désescalade verbale et comportementale.
- Participer à la mise en place de mesures de protection (isolement, contention) dans le respect du cadre légal et éthique.
- Collaborer avec les équipes de sécurité et/ou les forces de police si nécessaire.

4. Accompagnement psychotraumatique

- Accueillir et soutenir les victimes d'événements traumatiques (agressions, accidents, catastrophes).
- Favoriser la verbalisation et la mise en sécurité psychique.
- Participer à la prévention du trouble de stress post-traumatique (repérage précoce, orientation).

5. Coordination et travail en réseau

- Travailler en collaboration étroite avec psychiatres, psychologues, urgentistes, assistants sociaux.
- Assurer les transmissions orales et écrites (dossier patient informatisé).
- Participer aux réunions cliniques et staff pluridisciplinaires.
- Organiser l'orientation du patient (hospitalisation libre ou sous contrainte, structures ambulatoires, partenaires extérieurs).

6. Qualité, sécurité et cadre légal

CHU de Clermont-Ferrand - DRH	Date réalisation : 17/08/2026 Date de révision :	Page 2 sur 4
-------------------------------	---	--------------

- Appliquer les protocoles institutionnels et recommandations de bonnes pratiques.
- Garantir le respect des droits des patients et du secret professionnel.
- Connaître et appliquer la législation relative aux soins psychiatriques sans consentement.
- Participer à la démarche qualité et gestion des risques.

COMPETENCES TECHNIQUES

- Connaissances approfondies en psychiatrie clinique (troubles psychotiques, thymiques, anxieux, addictions).
- Connaissance du psychotraumatisme.
- Maîtrise des outils d'évaluation clinique et du risque suicidaire.
- Techniques d'entretien infirmier en situation de crise.
- Gestion de la violence et techniques de désescalade.
- Capacité à participer à la mise en œuvre de mesures de contention ou d'isolement conformément à la réglementation, et en dernier recours.
- Connaissance du cadre législatif en psychiatrie et de la sectorisation.

COMPETENCES COMPORTEMENTALES

- Capacité à garder son sang-froid en situation critique.
- Qualités relationnelles : écoute active, empathie, posture contenante.
- Capacité d'analyse et de prise de décision rapide.
- Travail en équipe et communication efficace.
- Adaptabilité et gestion de l'imprévu.
- Résilience face à des situations émotionnellement intenses.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Qualité et traçabilité des transmissions.
- Pertinence de l'évaluation clinique initiale.
- Réactivité face aux situations d'urgence.
- Respect des protocoles et du cadre légal.
- Qualité de la relation thérapeutique avec les patients.
- Contribution au travail d'équipe et à la continuité des soins.
- Respect des règles d'hygiène institutionnelles

CONDITIONS D'EXERCICE ET CONTRAINTES

- Exposition régulière à des situations de crise, violence ou détresse psychique sévère.
- Charge émotionnelle importante.
- Nécessité de vigilance constante.

FORMATION ET PRE-REQUIS

- Diplôme d'État d'Infirmier obligatoire.
- Expérience en psychiatrie ou urgences fortement recommandée.
- Formations complémentaires souhaitées :
 - Gestion de crise et violence
 - Psychotraumatologie
 - Prévention du suicide

- Techniques de désescalade

EVOLUTIONS POSSIBLES

- Infirmier(ère) référent(e) en psychiatrie ou psychotraumatologie.
- Infirmier(ère) en Pratiques Avancées, mention psychiatrie
- Cadre de santé.
- Spécialisation (DU en psychotraumatologie, psychiatrie d'urgence).
- Participation à des équipes mobiles ou dispositifs spécialisés.